



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale de
l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France

Paris, le 05 MAI 2014

Service du développement durable des territoires et des entreprises
Pôle évaluation environnementale et aménagement des territoires
Évaluation environnementale des projets

Dossier n° EE-893-14

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale
sur le projet de construction d'un entrepôt frigorifique à Corbeil-Essonnes (91)
dans le cadre de la procédure de permis de construire.

L'autorité environnementale du préfet de région a été saisie le 3 mars 2014 pour avis sur le dossier, présenté par la ville de Corbeil-Essonnes, pour le projet de construction d'un entrepôt frigorifique à Corbeil-Essonnes (91).

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de la procédure d'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France et sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

P.i.
Pour le préfet de région, autorité
environnementale,
Le directeur régional et interdépartemental de
l'Environnement et de l'Énergie
Le directeur adjoint

Alain VALLET
Jean-François CHAUVEAU



ISO 9001 : 2008

Certificat A1607
Champ de certification
disponible sur demande

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr